



Envoyez maintenant toutes les signatures déjà collectées à l'adresse suivante : Initiative pour une limitation des feux d'artifice, Kantonsstrasse 29, 7205 Zizers

L'initiative sur la limitation des feux d'artifice : Dernier appel / Last Call

Le délai de collecte des signatures pour l'initiative sur la limitation des feux d'artifice arrive bientôt à échéance ! L'initiative est sur le point de réunir les 100'000 signatures certifiées, mais il en manque encore quelques-unes. Important : les feuilles doivent parvenir au comité d'initiative avant le 20 octobre, afin qu'il reste suffisamment de temps pour la légalisation.

Pour atteindre notre objectif, nous avons besoin de votre soutien. Veuillez respecter les trois étapes suivantes lors de la collecte des signatures :

- Seuls les Suisses ayant le droit de vote et habitant dans la même commune politique peuvent signer une feuille de signatures.
- Imprimez la feuille de signatures et demandez autour de vous, dans votre voisinage, à vos amis ou à votre famille, qui d'autre souhaite signer.
- L'original de la feuille de signatures doit parvenir au comité d'initiative par la poste. Les feuilles de signatures remplies en ligne doivent également être imprimées, signées et envoyées au comité. Vous souhaitez soutenir l'initiative dans le cadre d'une campagne de collecte de signatures ? N'hésitez pas à vous inscrire sur leur site web: www.feuerwerksinitiative.ch/mithelfen

Merci beaucoup pour votre soutien. Grâce à l'initiative, les jours fériés seraient à nouveau moins stressants pour les animaux de compagnie, les animaux de ferme et les animaux sauvages, et les personnes âgées et l'environnement en profiteraient également.